



PAILLY

Election de la Municipalité

Dimanche 8 mars 2026

Le 8 mars 2026, les électeurs de Pailly sont invités à élire la nouvelle Municipalité qui siégera pour un mandat de cinq ans du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2031.

Les électeurs auront le choix entre six candidats qui souhaitent s'engager pour notre commune.

Candidats de la Municipalité actuelle pour un nouveau mandat



De gauche à droite : Magali Péclard, David Emch, Maryline Richardet

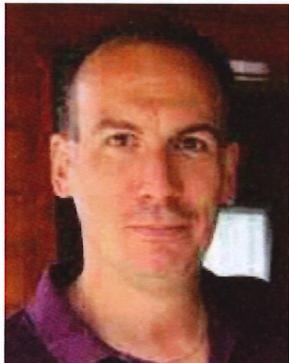
Municipalité actuelle

Madame Maryline Richardet, municipale depuis juillet 2019 et Syndique depuis juillet 2021, Madame Magali Péclard, municipale depuis juillet 2024 et Monsieur David Emch, municipal depuis juillet 2021 ont décidé de se présenter pour la nouvelle législature.

C'est avec un enthousiasme commun, que nous souhaitons poursuivre les projets en cours et relever les futurs défis. S'investir pour Pailly est une évidence. Notre souhait commun est de contribuer activement pour le bien-être des habitants et au bon développement de notre beau village.

Nouveaux candidats

Besson Jean-Christophe né en 1975



J'ai 50 ans et je vis à Pailly depuis 2005, un village auquel je suis profondément attaché. Marié et père de deux enfants 12 et 9 ans.

De formation initiale boulanger-pâtissier, j'ai ensuite suivi une école supérieure afin de devenir Maître socioprofessionnel (MSP). Ce parcours m'a appris la rigueur, le sens des responsabilités, mais surtout l'importance de l'humain, de l'écoute et du travail en équipe.

Aujourd'hui, je souhaite mettre mon expérience personnelle, professionnelle et associative au service de notre commune.

Je suis membre du Volley-Ball Club de Pailly depuis plus de 20 ans, d'abord comme joueur, puis comme entraîneur des équipes masculines. J'ai également eu l'honneur d'en être président pendant 10 ans. Membre du Conseil général depuis 2 ans.

Je souhaite m'investir pour une municipalité humaine et collaborative, au service de l'esprit villageois et de la qualité de vie à Pailly.

Jacques Echenard, né en 1978



Marié et père de trois filles âgées de 25 et 22 ans, je vis à Pailly depuis 1989, où j'y ai effectué ma scolarité.

J'ai suivi un apprentissage de mécanicien en machines agricoles, puis obtenu un brevet ainsi qu'une Maîtrise fédérale. Titulaire d'un diplôme HEFP, j'ai ensuite poursuivi mon parcours dans l'enseignement professionnel.

Ayant les pieds bien ancrés sur terre, j'ai également exploité le domaine familial jusqu'au 31 décembre dernier.

Membre du Conseil général depuis plus de dix ans, j'ai eu l'occasion de siéger dans plusieurs commissions, ce qui m'a permis d'acquérir une bonne vision du fonctionnement communal.

Je souhaite aujourd'hui mettre au service de la commune les compétences variées que j'ai acquises tout au long de mon parcours professionnel.



Mark Vincent, né en 1982

Habitant de Pailly depuis 2018, mon lien avec la commune remonte à bien plus loin. Dès ma jeunesse, j'ai travaillé durant mes vacances avec les agriculteurs du village, découvrant ainsi les réalités et les valeurs de notre campagne.

Ayant grandi à Yverdon, j'ai rapidement choisi de quitter la ville pour m'installer durablement à la campagne, après des passages à Valeyres-sous-Montagny et à Pomy. Aujourd'hui, Pailly est mon lieu de vie et celui de ma famille.

Marié et père de deux enfants de 9 et 16 ans, je suis chef d'équipe et membre du comité opérationnel d'une entreprise à taille humaine, active dans la confiance digitale et proche de La Poste Suisse. En dehors du travail, je profite pleinement de la région, entre activités sportives, nature et vie associative.

Fort d'une expérience professionnelle en informatique et en gestion de projets, j'ai également de bonne connaissance dans l'immobilier et la construction avec plusieurs projets de rénovation à mon actif. Je souhaite aujourd'hui mettre mes compétences au service de la commune, afin d'accompagner les projets à venir et de contribuer à un développement équilibré, fidèle à l'identité de Pailly.



Programme de la journée dimanche 8 mars 2026

**10h à 11h Ouverture du bureau de vote à
l'administration communale**

**11h Levée de la boîte aux lettres
(administration communale)**

**Dès 12h Proclamation des résultats à l'auberge
communale**

Les résultats seront affichés au pilier public

**En cas de 2^{ème} tour, celui-ci aura lieu le
dimanche 29 mars 2026**